

Commission permanente du 22 septembre 2017

**La Région investit plus de 6,8 M€ pour soutenir l'emploi
et le développement économique**

La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce vendredi 22 septembre 2017, placée sous la présidence de Philippe Richert, a attribué plus de 6,8 M€ pour soutenir 158 dossiers économiques pour le territoire et son développement.

➤ **5M€ pour la création de 2 fonds de prêts Bpifrance**

Le SRDEII (Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation), adopté par l'assemblée plénière le 28 avril dernier, prévoit notamment la mise en œuvre d'un choc de financement au service des projets de développement des entreprises régionales. Pour ce faire, la Région et Bpifrance souhaitent créer de nouveaux prêts de développement pour les TPE et PME du Grand Est.

La Commission permanente de ce vendredi 22 septembre a approuvé la création de 2 fonds de prêts, pour une dotation régionale de **5 M€** qui permettra d'accorder **25 M€** de prêts aux TPE et PME du Grand Est :

- **le Fonds de Prêt Croissance TPE**, doté de **2 M€** et qui permettra d'accorder **10 M€** de financements aux entreprises régionales. Ce fonds leur apportera un prêt d'un montant de 10 000 € à 50 000 €, sur une durée de 5 ans. Les TPE intéressées pourront le solliciter par l'intermédiaire d'une plateforme internet développée conjointement par Bpifrance et la Région.
- **le Fonds de Prêt de Développement Territorial**, doté de **3 M€** et qui permettra d'accorder **15 M€** de financements aux entreprises régionales. Les PME pourront faire la demande de ce prêt auprès des directions régionales de Bpifrance ; le prêt est compris entre 50 000 € et 300 000 €, sur une durée de 7 ans.

Il s'agit de prêts sans caution ni garantie, consentis à des conditions de taux préférentielles, aux entreprises en développement. Tous les secteurs d'activité sont concernés, hormis la finance, l'immobilier et l'agriculture.

➤ **Soutenir le développement des entreprises à l'export**

Conseil à l'export, prospection dans les salons professionnels internationaux ou recrutement spécifique, les aides régionales en faveur des PME et TPE dans le développement à l'international représentent ce mois-ci une enveloppe de près de **115 000 €** pour des projets à l'export concernant **22 entreprises** du Grand Est. Parmi ces projets, on peut citer :

- Une aide de **88 800 €** pour l'organisation d'un stand Grand Est à la Foire de Hanovre en Allemagne (du 23 au 27 avril 2018), dans le hall dédié à l'Usine du Futur. Cette aide permettra à une quinzaine d'entreprises de la région de développer leurs relations à l'export.
- Une aide globale de **25 540 €** pour accompagner 7 entreprises participant à 3 actions collectives d'envergure internationale : le salon international Woodrise à Bordeaux, du 12 au 15 septembre dernier (1^{er} Congrès mondial sur les immeubles bois), le salon Maison et Objet à Paris du 8 au 12 septembre dernier et le programme de prospection commerciale en Algérie du 1^{er} juillet au 31 décembre 2017.

➤ **Aider la création et la reprise d'entreprises**

Pour soutenir le maintien d'emploi dans le cadre de la transmission/reprise et de la création d'entreprises, la Région a voté une aide pour **18 projets**, avec notamment :

- Le soutien à 4 salons lorrains de la création-reprise d'entreprise (un dans chaque département), du 14 au 17 novembre 2017, avec une aide régionale de **15 820 €**.
- Une subvention de **12 300 €** pour l'édition 2017 du salon « créer et développer sa boîte en Alsace » (le 14 novembre à Strasbourg), et le concours « Odysées des Entrepreneurs » pour lequel la Région remettra un prix spécifique (le 7 novembre à Strasbourg).

➤ **Promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)**

En accompagnant le secteur de l'ESS, la Région contribue à des emplois durables et non-délocalisables. Ainsi, par exemple :

- Une aide globale de **631 540 €** a été votée, contribuant ainsi à la **création de 30 emplois CDI** associatifs dans le Grand Est.
- Dans le cadre de la mise en œuvre et du développement des clauses sociales, la Région a voté une enveloppe totale de **335 000 €** répartie entre 19 opérateurs facilitateurs (acteurs des territoires) du Grand Est. Les clauses sociales permettent de demander aux entreprises attributaires de marchés publics de réserver aux personnes les plus éloignées de l'emploi, une part du temps de travail nécessaire à la prestation achetée.
- **7 500 €** ont été attribués à la Chambre de consommation d'Alsace, qui regroupe 20 associations de consommateurs, pour l'animation de la plateforme d'achats responsables « ZigetZag.info ». Ce site internet représente 138 structures de l'ESS référencées pour 395 offres de produits et services.
- L'Union régionale des SCOP de l'Est (URSCOP) a bénéficié d'une aide de **241 700 €** pour poursuivre son travail auprès des SCOP et SCIC du Grand Est. L'URSCOP accompagne la création, la reprise et la transformation d'entreprises sous forme SCOP (Société coopérative de production) ou SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif). Elle propose un service complet aux entrepreneurs : accueil, accompagnement dans la durée, financements, formations, échanges entre entrepreneurs.
- Une aide régionale de **15 000 €** a été votée pour le renouvellement de la convention d'objectifs avec le Groupement d'Employeurs pour le Développement Associatif de la Marne (GEDA 51). Ce dernier s'engage notamment à accompagner les associations du secteur de l'ESS dans leur développement.



Région Grand Est / Foire de Hanovre (photos 1 et 3) – aide à la création d'entreprise (photo 2) © P Bodez